

passionnes, vient de faire sa réapparition sous le titre de la *Nouvelle Gazette allemande*.

Manheim, 2 août

Il n'a pas encore été conclu d'armistice à Mayence.

La navigation sur le Rhin est de nouveau suspendue.

Manheim, 3 août.

On mande de Francfort que le cours forcé des billets de la Banque prussienne a été ordonné, dans cette ville, par le commissaire prussien, M. Madai.

Francfort, 3 août.

La ville est beaucoup plus calme. Les soldats prussiens ne sont plus logés chez les bourgeois, ils occupent maintenant les casernes.

Le roi de Prusse ayant exprimé le désir de voir M. Schmitt Holtzmann, membre du Corps législatif de Francfort, ce dernier est parti pour Berlin.

Vienne, 3 août.

Les Prussiens commencent à évacuer la Basse-Autriche pour aller se poster à la ligne de démarcation fixée par l'armistice. Les transports de voyageurs et de marchandises sont suspendus pour quelques jours sur le chemin de fer du Sud, à cause des transports faits pour le compte du gouvernement. La convention pour le paiement de 20 millions à la Prusse, à titre d'indemnité et de frais de guerre, est déjà signée.

Florence, 2 août, 9 h. 50 du soir.

On lit dans la *Gazette Officielle* :

Le gouvernement italien a adhéré à la conclusion d'un armistice de quatre semaines, qui commence à dater d'aujourd'hui. Dès à présent, la réunion de la Vénétie à l'Italie est assurée sans aucune condition. La question des délimitations de frontières est réservée pour être discutée dans les négociations de paix. L'armistice est conclu sur la base de l'*uti possidetis* militaire. Le même journal publie un décret ordonnant dans les provinces vénitennes occupées par l'armée italienne, le cours forcé des billets de la banque nationale italienne.

Londres, 2 août, soir.

Le bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre, donne les résultats suivants :

Augmentation : Compte du Trésor 672,131 livres sterling.
Diminution : Réserve des billets, 217,645 livres sterling. Comptes particuliers, 807,918 l. st. Portefeuille 174,918 livres sterling.

Il a été retiré aujourd'hui de la Banque d'Angleterre, 150 mille livres sterling.

Courses de Goodwood :
Prix de la coupe : Duke, premier, Tourmalin, deuxième, Monhey, troisième.

Southampton, 2 août.

Les avis du Brésil apportés par l'*Onéida* constatent la diminution de la crise commerciale à Rio-Janeiro. Les nouvelles du théâtre de la guerre ne sont pas favorables aux alliés. Le camp brésilien avait beaucoup souffert d'un bombardement sans pouvoir y répondre. Les maladies faisaient beaucoup de victimes parmi les alliés.

Le bruit courait à Monte-Video qu'un combat avait eu lieu et que les alliés avaient été repoussés.

Le général Osorio aurait été tué.

Le gouvernement de Monte-Video a ordonné la suspension des paiements en espèces pendant six mois.

New-York, 30 juillet.

(par le câble transatlantique.)

Le congrès a modifié les lois de neutralité.

vous marier à un homme riche ? Hélas ! au lieu du bonheur que j'avais rêvé, il ne me resterait qu'une vie intolérable et une mort désolée !...

— Ce que vous redoutez n'arrivera pas dit la jeune fille avec une certaine fermeté dans la voix. Mon père aime l'argent c'est vrai ; il le dit du moins, mais il ajoute aussitôt qu'il n'en fait cas que comme d'une garantie nécessaire à mon bonheur. Eh bien ! séparée de vous, je ne puis être heureuse, Berthold, je le lui ferai comprendre ; s'il le faut, je le prierai, je le supplierai, je me jetterai à ses genoux. Il ne me laissera pas tomber malade, il ne me laissera pas mourir de chagrin. Non, non, il m'aime trop pour cela. Il a sur le bonheur d'autres idées que moi ; mais il ne résistera pas à mes larmes.

— Et s'il refusait ? Ah ! Laure, je n'entendrais peut-être plus jamais cette voix adorée.

— S'il refusait, ? répéta la jeune fille avec un regard plein de fierté, alors, je demeurerais avec mon père jusqu'à sa mort, et je continuerais de vous aimer du fond du cœur. Ah ! Berthold, ne croyez pas que Laure soit une femme qu'on puisse donner contre son gré, en échange d'une somme d'argent. Je veux respecter et aimer toujours mon père ; mais accepter des devoirs que je ne pourrais remplir qu'en apparence ; me laisser condamner à toute une vie de dissimulation ? Jamais ! jamais ! Vous serez mon époux, ou jamais homme au monde n'obtiendra mon consentement pour le devenir.

Le jeune homme balbutia quelques paroles de reconnaissance et d'admiration ; mais Laure ne lui laissa pas le temps d'épancher son émotion. Elle se leva ; et dit

New York, 31 juillet.

(par le câble transatlantique.)

Une émeute politique a éclaté à la Nouvelle-Orléans. L'état de siège a été proclamé.

Bucharest, 2 août.

Le gouvernement cherche à contracter un emprunt. Des réductions importantes seront opérées dans l'armée. M. Kadu-Kossuth est nommé préfet de police.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

C'est de Berlin que nous arrivent aujourd'hui divers commentaires au sujet de la proposition de congrès, dont l'Empereur de Russie prendrait, dit-on, l'initiative. Il est à remarquer que les feuilles prussiennes se montrent très hostiles à ce dessein, contre lequel elles cherchent à prémunir l'opinion publique en France ; il n'en sera ni plus ni moins et le congrès aura lieu qu'il agréé ou non à la Prusse si les grands Etats médiateurs trouvent convenables de le réunir afin de régler, non-seulement les affaires d'Allemagne, mais celles de l'Europe.

On dit que le grand duché de Bade a dès à présent, déclaré qu'il se retirait de la Confédération germanique, dont les derniers représentants siègent encore à Augsburg.

Après l'occupation des villes d'Heidelberg et de Manheim qui a eu lieu malgré l'armistice, un nouvel abus de la force brutale vient d'avoir lieu à Prague. Cette ville, même après la suspension d'armes, a été frappée d'une réquisition en nature pour l'entretien de la garnison prussienne. Les habitants ont été menacés de peines les plus atroces, en cas de résistance.

A Nikolsbourg, où le roi s'est fait précédé par deux régiments de cavalerie et quatre régiments d'infanterie, on a imposé à cette petite ville de 8000 habitants le logement et l'entretien de tous les soldats. Pour célébrer dignement l'entrée du roi, le commandant exige une contribution de 20,000 florins, (50,000 francs.) avec menace de pillage dans le cas où on refuserait paiement. Il est bon d'ajouter que les revenus de Nikolsbourg ne s'élèvent qu'à 1800 florins par an.

Le prince Napoléon est de retour à Paris depuis hier soir. S. A. I. n'a fait que traverser la capitale, se rendant au château de Meudon.

C'est sur Vichy, résidence actuelle de l'Empereur, que se concentre l'attention. M. Drouyn de Lhays s'y trouve avec MM. Baroche, de la Vilette, Nigra, Fould, etc. Le prince Napoléon y était hier encore.

On pense généralement que si cette réunion de personnages éminents, se rattache sur divers points à la politique intérieure, les affaires extérieures doivent aussi y trouver leur place. On cite notamment la question romaine et la question mexicaine comme devant être traitées à Vichy par l'Empereur et ses conseillers. Toutes deux, en effet, par suite des conventions particulières qui les concernent, vont arriver à échéance, sous le rapport du retour de nos troupes, et toutes deux aussi se compliquent d'arrangements financiers nous intéressant plus ou moins directement. D'autre part, les derniers événements en Italie comme au Mexique, ont rendu plus pressantes encore les mesures d'exécution qui doivent avoir lieu d'ici au mois de septembre.

On écrit de Mexico que le maréchal Bazaine a quitté cette capitale le 2 juillet pour aller prendre en personne le commandement des troupes chargées d'opérer contre les troupes juaristes qui tiennent encore la campagne.

On écrit de Rome que malgré les mauvais état de sa santé, le cardinal Antonelli n'abandonnera pas Pie IX dans les circonstances actuelles.

L'escadre d'évolutions, partie de Toulon le 30 juillet, à deux heures, après avoir passé la nuit au large, s'est rendue au golfe Jonan, situé dans la Méditerranée, à une faible distance d'Antibes. Ce golfe qui a environ 6 kilomètres de profondeur, sur 7 de largeur, est très favorable pour les différents exercices de tir.

On annonce que le *Courrier du Dimanche* est supprimé, à raison d'un dernier article publié dans cette feuille par M. Prévost-Paradol.

Mercredi à eu lieu, à la salle Herz, l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie du canal maritime de Suez. La réunion était très nombreuse. Le rapport, présenté par M. Ferdinand de Lesseps, fondateur et président de la Compagnie, a été interrompu par de fréquents applaudissements. Toutes les propositions présentées par le conseil d'administration ont été votées à l'unanimité.

Les fausses lettres deviennent en Angleterre un moyen politique aux mains des partis. Quelques jours avant le meeting d'Agricultural-Hall, M. E. Beales reçut une prétendue lettre du fils de M. Gladstone, par laquelle il l'instruisait que la ligue réformatrice avait toutes les sympathies de son père, qui se proposait de prendre la parole au meeting. L'ancien chancelier de l'Échiquier vient d'écrire au *Star* pour protester contre l'abus de son nom, et pour déclarer que la lettre dont il a eu communication par M. Beales était l'œuvre d'un faussaire.

Les élections des avocats pour le renouvellement du conseil de l'ordre ont eu lieu au Palais-de-Justice, dans le local de la Bibliothèque. En voici le résultat : le nombre des votants était de 317. La majorité absolue de 159 voix. Ont obtenu :

MM. Barryer, 265 voix ; Favre, 256 ; Marie, 250 ; Rousse, 245 ; Allou, 229 ; Dufour, 226 ; Betolaud, 225 ; Lachaud, 221 ; Grévy, 219 ; Ploquet, 218 ; Léon Duval, 203 ; Lacan, 200 ; Desmaret, 194 ; Hebert, 194 ; Arago, 192 ; Victor LeFranc, 168. Ces seize avocats ont seuls obtenu la majorité et ont été proclamés membres du conseil. Viennent ensuite MM. Nicolet, 157 voix ; Charpentier de Riber, 150 ; Templier, 145 ; Cresson, 129 ; Ri-olet, 103 ; Le Berquier, 91 ; Ernest Picard, 90 ; de Laboulie, 89 ; Taillandier, 85, etc., etc.

Un nouveau tour de scrutin aura lieu vendredi pour nommé cinq autres membres devant compléter les 21 dont se compose le conseil. M. Desmaret, bâtonnier, prévoyant que la lutte sera vive, a annoncé, après avoir proclamé le résultat du scrutin, que vendredi on procéderait au besoin à deux tours de scrutin dans la même journée et qu'enfin si un troisième tour est nécessaire, il aurait lieu samedi.

Demain, au grand gymnase de la rue des Martyrs une commission spéciale assistera aux expériences d'un nouveau fusil tirant 60 coups à la minute. On expérimentera en même temps un fusil à aiguille prussien, afin d'établir la supériorité du fusil français.

Les envois des artistes-pensionnaires de France à Rome, viennent d'arriver au palais des Beaux-Arts à Paris.

Tout le bruit qui s'était fait, pendant la deuxième quinzaine du mois de juillet, autour du Conservatoire impérial de musique et de déclamation, est apaisé. Le monument consacré aux arts est rentré dans le calme. Le silence le plus profond règne, pour quelque temps, dans la salle et dans les classes. La vie et le mouvement ne reviendront maintenant qu'au mois d'octobre, le jour où, sous la présidence du maréchal ministre de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, se fera la distribution solennelle des récompenses décernées cette année.

En attendant, il y a eu bien des pleurs et des grincements de dents ! Telle qui espérait un premier prix n'en a obtenu qu'un second ; telle autre qui rêvait les plus hautes distinctions, ne s'est vu accorder qu'un très modeste accessit... mais on a fini par se consoler. Dans le premier moment, on criait à la faveur, au passe-droit, à la protection, à l'injustice... maintenant on ne se propose plus que de prendre une éclatante revanche l'année prochaine. Il y a toujours de la ressource avec la jeunesse.

Les préoccupations sont positives, à cette heure. Les éducations lyriques et dramatiques étant terminées pour la plupart, chacun cherche à tirer le meilleur parti possible de sa position.

Les premiers prix, les récompenses de tous les degrés, fiers de leurs couronnes, forts de leurs succès, n'abandonnent pas la capitale et se dirigent vers l'Opéra, l'Opéra-Comique, le Théâtre Français, l'Opéra, demandant avec instance des débuts. Les autres, forcément plus modestes, s'adressent aux théâtres des départements, avec la certitude qu'on sera bien heureux de les voir et de les entendre. Le reste, se lance à l'aventure, heureux de trouver un asile dans les spectacles de drame, de vaudevilles ou d'Opéras-Bouffes. Il en est même qui se résignent à s'affronter que la rampe des cafés-concerts. Hélas ! telle est la destinée ! Tout le monde ne peut pas arriver au premier rang... La mission du Conservatoire est de donner l'éducation, de développer les dispositions, et non de créer le talent et le génie.

HENRI CONSCIENCE.

(La suite au prochain numéro.)

Le bilan de la Banque de France accuse encore une augmentation de 17 millions dans l'encaisse métallique qui a atteint 706 millions, et une nouvelle diminution de portefeuille qui a fléchi à Paris de 332 à 309 millions, mais qui s'est élevé dans les succursales de 360 à 369 millions, ce qui, tout compte fait, se réduit à une diminution de 14 millions. La circulation des billets s'est élevée de 974 à 989 millions. Les comptes particuliers ont baissé à Paris de 311 à 300 millions, mais ils se sont élevés dans les succursales de 38 à 44 millions. Le compte-courant du trésor est stationnaire à 131 millions. Les avances sur rentes et sur valeurs ont légèrement diminué. Ce bilan indique malheureusement que la stagnation commerciale continue malgré la récente réduction de l'es-compte.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Extraits de la séance du 26 juillet.

(Suite.)

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

M. Ducrocq, au nom du troisième bureau, se félicite des efforts incessants de l'administration pour propager partout les sociétés de secours mutuels.

Ces sociétés, dit M. Ducrocq, sont nombreuses dans notre riche arrondissement. — Toutes secourent largement l'ouvrier malade. Quelques-unes bien organisées marchent seules, vivent d'elles-mêmes ; avec les seules cotisations des ouvriers, elles sont capables de subvenir aux exigences de la maladie et à toutes autres dépenses, on en voit même qui tout en payant aux ouvriers des indemnités hors de proportions avec leurs cotisations, ont fait, sur cette nature de recettes, de très-belles économies. Dans les sociétés où existe l'équilibre entre l'argent versé par les ouvriers et leurs dépenses, on peut appliquer au soulagement de l'infirmité et de la vieillesse tout ce qui vient de la générosité des membres honoraires, les donations, les subventions de l'Etat ; la seule limitation on a comprise le double but voulu par l'Empereur : *Secourir l'ouvrier en cas de maladie et lui assurer une pension pour ses vieux jours*. Aussi, chaque année, ces sociétés font-elles régulièrement leurs versements à la caisse de retraite et elles en sont bien récompensées par la part qui leur est attribuée dans les revenus de la dotation.

M. Ducrocq ajoute que cependant beaucoup de sociétés végètent encore et qu'elles ne se maintiennent qu'en dépensant toutes leurs ressources, quelques-unes même au moyen de subventions que le gouvernement leur accorde généreusement. Il pense qu'il y a là une mauvaise organisation où des abus qu'il voudrait voir disparaître.

M. Ducrocq dit que M. le préfet poursuit avec dévouement et intelligence l'application du décret de 1852. — Chaque année des circulaires, des appels chaleureux sont adressés aux maires des communes et c'est certainement à cette vive impulsion que beaucoup de sociétés doivent leur existence et le bien qu'elles ont produit.

M. Ducrocq regrette que, malgré tous ces efforts de l'administration supérieure beaucoup de communes de l'arrondissement soient encore privées du bienfait de la mutualité. M. Ducrocq attribue l'absence de sociétés de ce genre à l'ignorance des bienfaits qu'elles procurent et aux difficultés que rencontre l'expérience de leur organisation.

Pour éviter ces obstacles, ajoute M. Ducrocq, pour faire disparaître ces difficultés, il suffirait de trouver, dans chaque commune, un homme dévoué qui, après s'être bien pénétré des avantages de la mutualité, voudrait bien les expliquer aux ouvriers, faire les démarches nécessaires pour réunir une vingtaine de sociétaires et se charger du travail de la fondation nouvelle.

M. Ducrocq fait ressortir tous les avantages que les sociétés ont à obtenir de l'institution toute récente d'une commission d'encouragement et de surveillance dans l'arrondissement. Cette commission composée d'hommes qui ont fait preuve de zèle, d'activité et d'intelligence dans la fondation et la présidence des sociétés de secours mutuels apportera, aux sociétés anciennes, d'utiles et sages conseils ; aux nouvelles, des moyens d'organisation et de développement et au Préfet un puissant concours en recueillant les documents, les avis dont il a besoin pour résoudre les problèmes et répondre aux questions qui intéressent l'ensemble des associations et qu'il ne peut demander qu'à des hommes pratiques et connaissant à fond la marche, les besoins, la situation des sociétés qui l'entourent.

M. Ducrocq rappelle que cette institution a été demandée par le Conseil en 1864. C'est, je crois, dit le rapporteur, le premier essai de ce genre tenté en France.

Espérons que cette organisation produira de bons résultats, et que, grâce à l'impulsion que lui a donnée M. le Préfet, elle s'établira plus tard, dans tous les arrondissements du Nord et dans d'autres départements.

M. Ducrocq propose, tout en remerciant M. le Préfet, de la réalisation du vœu exprimé par le conseil dans une précédente session, de lui donner acte de la communication qu'il a faite de son arrêté du six juillet dernier, instituant la commission d'encouragement.

Un membre voudrait qu'on ajoutât à ce rapport quelques mots sur les secours à accorder aux ouvriers pour les cas de chômage. Il voudrait aussi qu'on accordât

aux sociétés de secours mutuels libres les mêmes avantages et les mêmes facilités d'organisation que pour les sociétés autorisées.

M. le Préfet répond que l'organisation des sociétés libres ne rencontre aucune difficulté, et que l'arrêté qu'il vient de prendre pour favoriser le développement des sociétés autorisées ne peut porter aucune entrave à celles qui voudront se former librement.

Les ouvriers peuvent choisir entre les unes et les autres ; c'est à eux à voir celles qui présentent le plus ou moins d'avantages.

Acte est donné, par le Conseil, à M. le Préfet, de la communication de son arrêté susindiqué.

GENDARMERIE. — BRIGADE A TOURCOING.

M. Roussel-Défontaine, au nom du 3^e bureau exprime ses regrets de n'avoir pu obtenir, jusqu'à ce jour, une brigade de gendarmerie à cheval à Tourcoing, malgré le vœu tant de fois renouvelé par le conseil d'arrondissement. Les besoins de cette brigade se manifestent de plus en plus. Il trouve qu'il est de la dignité du conseil d'arrondissement de ne pas reproduire indéfiniment le même vœu ; il est préférable que le Conseil s'en rapporte aux soins intelligents de M. le Préfet pour la suite qu'il croira donner à cette affaire. — Adopté.

ARMENTIÈRES. — CHAMBRE CONSULTATIVE DES ARTS ET MANUFACTURES.

M. Vanderstraeten, au nom du 3^e bureau, expose qu'une supplique signée de tous les industriels d'Armentières, est adressée à M. le ministre du commerce, à l'effet d'obtenir dans cette ville l'établissement d'une chambre consultative des arts et manufactures.

La ville d'Armentières, dit le rapporteur, est incontestablement le centre le plus important de France pour la fabrication des toiles ; il évalue à 80 millions de francs le chiffre de la production annuelle.

M. Vanderstraeten entre ensuite dans de précieux développements qui font ressortir l'urgence nécessaire pour l'industrie toute spéciale à Armentières, d'une Chambre consultative, dans cette ville, à l'exemple de Roubaix et de Tourcoing.

Il propose d'appuyer la supplique auprès de l'administration supérieure. — Adopté.

CHRONIQUE LOCALE DÉPARTEMENTALE

Quelques personnes se plaisent à répandre de nouveau l'alarme au sujet de la mortalité de notre population.

Le relevé suivant, extrait des registres de l'État-civil, démontrera toute l'exagération des bruits qui circulent.

La mortalité a été de :

En 1865	En 1866
Janvier. 188	153
Février. 162	194
Mars. 187	207
Avril. 192	162
Mai. 163	167
Juin. 166	130
Juillet. 204	191

1252

1204

Différence en moins. 48

1252

Il est à remarquer que le nombre des décès, depuis l'apparition de l'épidémie, est inférieur à celui des mois de Février et Mars ; il est même inférieur encore à l'année 1865 si l'on vient compte d'une augmentation approximative de 3,000 âmes.

(Communiqué.)

Les familles pauvres d'Armentières, si cruellement éprouvées par le choléra, ont été secourues avec un empressement qui mérite les plus grands éloges. Après les sacrifices que s'est imposés l'Administration municipale de cette ville, après les dons charitatifs de ses habitants, on a ouvert des souscriptions et la ville de Lille a voulu contribuer au soulagement des malheureux atteints par l'épidémie.

Nous apprenons que la société de la *Grande-Harmonie*, dans le but de contribuer à l'œuvre de bienfaisance qui rencontre de si nombreuses sympathies, se propose de donner un concert au bénéfice des victimes du choléra à Armentières. Nos concitoyens applaudiront à cette heureuse initiative et nous avons la certitude qu'ils contribueront pour une large part au soulagement de si nombreuses infortunes.

De notre côté, nous ouvrons une souscription dans nos bureaux.

M. le Vice-Président des Hospices nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de démentir par la voie de votre journal les bruits calomnieux répandus avec une perfidie malveillante, et qui tendent à faire croire au public que les malades, décédés à l'Hôpital, sont privés des prières de l'Eglise.

« J'affirme que toutes les personnes décédées à l'Hôpital ne sont jamais transportées au cimetière avant que les cérémonies religieuses aient été accomplies. »

« Veuillez agréer, etc. »

Le Vice-Président des Hospices,

J. RENAUX-LEMERRE.

Roubaix, 4 août 1866.